

Loi n° 488 du 12 novembre 1948 relative à l'abrogation de la loi n° 375 du 21 décembre 1943

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	12 novembre 1948
Publication	Journal de Monaco du 15 novembre 1948 ^[1 p.3]
Thématique	Droit des étrangers

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/1948/11-12-488@1948.11.16>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article unique

La loi n° 375, du 21 décembre 1943, sur le séjour des étrangers dans la Principauté, est et demeure abrogée.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 15 novembre 1948

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1948/Journal-4753>